

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 4 / 12 / 12	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 21 / 12 / 2012	N° d'enregistrement F 0521 2 P 0063
---	---	---

1. Intitulé du projet

Renouvellement du site Désiré Colombe

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom: Prénom:

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale:

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale:

RCS / SIRET: Forme juridique:

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous-rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
38	Création d'un pôle de service public associatif comprenant une salle pour des événements institutionnels et associatifs (Salons Mauduit), des salles mutualisées (danse, musique, gymnastique...) et des espaces pour l'accueil d'associations. Le pôle aura un effectif maximum d'environ 1 200 personnes.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le site Désiré Colombe, à l'ouest du centre ville de Nantes, accueille des bâtiments qui ont marqué la mémoire nantaise: Bourse du Travail et Salons Mauduit. Le projet de renouvellement urbain du site concilie mise en valeur du patrimoine architectural et végétal et développement du quartier.

Il est prévu dans le cadre de l'opération la réalisation d'un pôle associatif dans les bâtiments de l'ancienne Bourse du Travail et de l'ancien lycée Livet donnant sur les rues Arsène Leloup et Désiré Colombe avec la reconstitution du grand salon Mauduit, la construction d'environ 140 logements dont 20% de logements locatifs sociaux et 10% de logements abordables et la création d'un multi-accueil petite enfance d'environ 60 places. Il est prévu la réalisation d'un parking en infrastructure d'une capacité d'environ 220 places. L'espace boisé classé Say en coeur d'îlot restauré permet l'ouverture d'un nouveau jardin public pour le quartier. La surface de plancher créée représente environ 14 800 m² (3 200 m² de réhabilitation et 11 600 m² de constructions neuves) soit un total d'environ 17 300 m² SHON (4 300 m² réhabilités et 13 000 m² neufs).

Le PLU de Nantes a fait l'objet d'une évaluation environnementale, le projet n'est donc pas concerné par la rubrique 36.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet Désiré Colombe sont les suivants :

- valoriser le patrimoine et le paysage,
- ouvrir l'flot sur le quartier en créant de nouvelles continuités vertes et piétonnes et un jardin ouverts aux habitants,
- reconvertir et restaurer une partie des bâtiments de l'ancienne Bourse du Travail et de l'ancien lycée Livet pour l'accueil d'un pôle de service public associatif en y associant le grand salon Mauduit reconstitué,
- réaliser un flot « à vivre » autour de la programmation d'équipements de proximité : associatif, crèche, square... et de logements de qualité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet de renouvellement du site Désiré Colombe débutera par la déconstruction de certains bâtiments (ensemble des années 80 de l'espace Mauduit, Mutuelles sur rue et bâtiment Livet en coeur d'flot).

Les premiers terrassements réalisés seront ceux liés au parking souterrain. Le parking a été conçu de façon à éviter au maximum les zones de roches dures.

Par la suite, les autres bâtiments seront érigés.

Le projet prévoit la préservation des arbres existants dans le Jardin Say.

La partie ancienne des salons Mauduit sera déconstruite après transfert des décors dans la nouvelle structure.

Le chantier sera un chantier à faibles nuisances avec la mise en œuvre d'une concertation continue avec les riverains (réunions d'informations, travail avec les écoles riveraines).

La circulation routière sera maintenue durant toute la durée du chantier dans les voies situées à proximité du site.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet prévoit l'apport d'une population nouvelle avec la réalisation d'environ 140 nouveaux logements dont une trentaine en locatif social.

Le multi-accueil accueillera une soixantaine d'enfants nantais de moins de 4 ans en crèche et halte garderie. Il disposera d'un jardin privatif et pourra aussi profiter du nouveau jardin public Say.

Le pôle associatif, géré par la Ville de Nantes, proposera différents espaces adaptés aux besoins des associations notamment de quartier : salles de danse, de pratique musicale, de gymnastique douce, atelier, espace d'exposition, salles de réunion ... et hébergera une trentaine d'associations.

Le salon Mauduit est un lieu symbolique que la Ville souhaite préserver, toutefois la fragilité structurelle de la charpente oblige à passer par une démolition-reconstruction. Aussi, il est prévu le déplacement et la reconstruction à l'identique de cet espace art déco en lien avec le pôle associatif. D'une capacité d'accueil de 300 à 400 personnes, il permettra la tenue de conférences et l'organisation d'événements institutionnels et de quartier.

Le jardin Say restauré et ouvert au public sera un lieu de rencontres pour les associations, habitants du quartier et enfants des écoles. Cet espace sera fermé la nuit. L'aménagement des nouvelles continuités piétonnes permettra de faciliter et sécuriser les déplacements, notamment ceux des enfants et des personnes à mobilité réduite.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de Désiré Colombe est soumis à Permis de construire intégrant une étude de sécurité pour le pôle associatif.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Le présent formulaire est rempli dans le cas d'une demande d'examen au cas par cas relatif à la procédure d'étude d'impact et à la demande de permis de construire et de démolir

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet (bâtiments et cour intérieure)	8 000 m ²
Surface Plancher	14 800 m ² (3 200 m ² de réhabilitation et 11 600 m ² de constructions neuves)
Équivalent SHON globale du projet	17 300 m ² (4 300 m ² et 13 000 m ²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Rue Désiré Colombe
44000 Nantes

Coordonnées géographiques

Long. 01° 34' 07" 0

Lat. 47° 12' 44" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et c), 8°, 10°, 18°, 22° a) et b), 32°, 41° et 43° :

Point de départ :

Long. ° ' " "

Lat. ° ' " "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " "

Lat. ° ' " "

Communes traversées :

Nantes

4.7.5 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'espace Mauduit est géré par NGE. La partie ancienne est fermée pour des questions de sécurité depuis 2002. La partie nouvelle est composée de 4 salons de capacités de 80 à 180 personnes. Ils sont utilisés pour l'organisation de réceptions, mariages, congrès et séminaires.

Les bâtiments de l'ancienne Bourse du travail et du lycée Livet sont désaffectés. Quelques associations sont présentes en rez-de-chaussée.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

PLU de Nantes approuvé le 9 mars 2007

Si oui, intitulé et date d'approbation :

Projet Désiré Colombe situé en zone UA

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI de la Loire Agglomération nantaise est en cours d'élaboration.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les études de sol réalisées en 2011 montrent que la plupart des matériaux excavés pourront être dirigés vers une installation de stockage des déchets inertes. Seuls deux secteurs très ponctuels présentent pour l'un des concentrations en hydrocarbures et pour l'autre des concentrations en sulfates et fraction soluble sur lixiviats supérieurs aux seuils d'acceptation en ISDI. Ces remblais seront alors évacués en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND).
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches du projet sont la ZPS FR5210103 et le SIC FR 5200621 Estuaire de la Loire qui se trouvent à environ 370 m.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le périmètre de protection de nombreux monuments historiques. Les monuments les plus proches sont tous des monuments historiques inscrits : 13 rue Dobrée (115m), Eglise Notre Dame du Bon Port (132 m), théâtre Graslin (408 m) et 1 place Mellinet (466 m).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction du parking sous-terrain nécessitera l'évacuation d'environ 50 000 m3 de matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les bâtiments qui accueilleront du public ainsi que le pôle associatif proposant des espaces dédiés à la pratique de la musique seront réalisés dans le respect de normes acoustiques en vigueur. Une charte chantier faibles nuisances sera mise en oeuvre en phase réalisation afin de limiter les nuisances sonores.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En créant de nouveaux espaces pour les salons Mauduit mais également en créant un espace multi-accueil et des zones pour les associations de quartier, le projet aura un impact positif sur les activités humaines du secteur.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de renouvellement du site Désiré Colombe a pour but la valorisation du secteur. Il a donc été recherché l'intégration des composantes environnementales et urbaines du territoire lors de la conception.

Concernant la faune et la flore, le jardin Say sera conservé. Les nouveaux bâtiments ont été conçus de façon à ne pas porter atteinte aux arbres préservés.

Concernant le patrimoine architectural et culturel, les nouveaux bâtiments seront réalisés en continuité volumétrique avec la Bourse conservée. Le volume intérieur du grand salon Mauduit sera reconstitué à l'identique et les décors actuels y seront transférés. Les activités culturelles et de loisirs pourront reprendre et se développer.

Les bâtiments et particulièrement les bâtiments accueillant du public seront réalisés conformément aux normes acoustiques en vigueur. Une charte de bon usage de l'équipement sera imposée aux usagers par la Ville de Nantes.

D'un point de vue accessibilité, le projet favorisera l'usage des transports en communs et modes doux. En effet, le site Désiré Colombe est particulièrement bien desservi par les transports en commun :

- arrêt de tramway « Chantier Naval » (ligne 1) situé à environ 400 m
- arrêt de bus « Sanitat » (ligne 11) situé à environ 100 m
- arrêt de bus « Edit de Nantes » (lignes 23 & 56) situé à environ 300 m
- futur Chronobus situé à environ 300m.

Des bornes Bicloo sont également présentes à proximité du projet. Dans le cadre du projet, les modes doux seront favorisés avec la création de locaux sécurisés dédiés aux deux roues.

Pour les usagers n'utilisant pas les transports en commun ni les modes doux, des parcs de stationnement publics sont présents autour du site :

- parking Graslin (535 places) situé à environ 500 m,
- parking Médiathèque (452 places) situé à environ 500 m.

Le projet prévoit également la création de zones de stationnement :

- 60 places destinées à l'usage du pôle associatif,
- stationnement pour les nouveaux logements (1 place pour 60m² de surface plancher),
- parking souterrain en double accès depuis les rues Désiré Colombe et Arsène Leloup.

D'autre part, l'aménageur a la volonté de donner aux habitants du quartier des espaces de vie. En effet, le jardin Say sera ouvert au public, les salles mutualisées sont réalisées pour la vie associative du quartier et le multi-accueil sera notamment à destination des résidents du quartier.

Le projet de renouvellement du site Désiré Colombe a été conçu dans une philosophie d'intégration au tissu urbain et environnemental existant.

A notre sens, le projet ne nécessite donc pas la réalisation d'une étude d'impact.

B. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Nantes

le, 21 / 12 / 12

Signature

NANTES MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT
 2, Avenue Carnot
 B.P. 50906
 44009 NANTES Cedex 1
 Tél. 02 40 41 01 30
 Fax 02 40 41 01 40

